

Dossier d'autorisation d'urbanisme

03513125M0006

L'hermitage - Ille-et-Vilaine

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

04/09/2025

Surface créée

2.365 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

32

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 29/07/2026 à 21:07 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	03513125M0006
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Habitation
Demandeur	OPH RENNES METROPOLE ARCHIPEL HABITAT
SIREN / SIRET	452200751 / 45220075100025

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	04/09/2025
Décision	04/09/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-09
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2025-09

Localisation

Adresse	19 RUE SUZANNE LENGLEN ZAC DU LINDON L'HERMITAGE 35590
Commune	L'hermitage (35131)
Département	Ille-et-Vilaine (35)
Région	Bretagne (53)
Code postal	35590
Parcelles cadastrales	AH 592

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	2.057 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	308 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	-	-	-	0 m ²	-
Agricole	-	-	-	0 m ²	-
Autres	-	-	-	0 m ²	-
Service public	-	-	-	0 m ²	-

Logements

Total créés	32	Individuels créés	0
Collectifs créés	32	Démolis	0
1 pièce créé	1	2 pièces créés	16
3 pièces créés	6	4 pièces créés	7
5 pièces créés	2	6 pièces et plus créés	0
Logements sociaux	0	Logements PTZ	0

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Habitation
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	Collectif hors résidence
Type de transformation	-
Piscine	Non
Garage	Non
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	65a9e264-7a20-46a9-9d98-66becb817bc3
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/07/2026 05:40

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OPH RENNES METROPOLE ARCHIPEL HABITAT	452200751	Société du permis
EDWIN ANGELE	-	Administrateur
FRANCOISE COTTEREAU (LE PAGE)	-	Administrateur
GERVAIS ALBERT MARCEL PINEL	-	Administrateur
HUBERT CHARDONNET	-	Administrateur
ISABELLE LORAND (NORMAND)	-	Administrateur
JACQUELINE JAN (RENAULT)	-	Administrateur
JACQUES MARTINIAULT	-	Administrateur
JACQUES RUELLO	-	Administrateur
JEAN-GEORGES KERGOSIEN	-	Administrateur
LUDOVIC MICHEL BROSSARD	-	Administrateur
MATHIEU JEANVRAIN	-	Administrateur
MICHEL DEMOLDER	-	Administrateur
MICHEL GUERIN	-	Administrateur
OLIVIER BRIAND	-	Administrateur
PARFAIT LANDRY MAMBOU KIBINDA	-	Administrateur
PASCAL LOUIS HENRI BORNAIS	-	Administrateur
PATRICK SCIBERRAS	-	Administrateur
PIERRE ULLIAC	-	Administrateur
VALERIE LEBOEUF (KESLAIR)	-	Administrateur
VIRGINIE THERESE JULIE MAURON	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.